



VOUS ÊTES AU PAYS DES OURS POLAIRES



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

VOUS ÊTES AU PAYS DES OURS POLAIRES

La côte de la baie d'Hudson du Manitoba compte l'une des plus grandes populations d'ours polaires au monde. Chaque année, à l'automne, les ours se réunissent le long de la côte en attendant que la glace se forme pour pouvoir chasser le phoque sur l'étendue gelée de la baie d'Hudson. Bien que la plupart des allées et venues soient observées vers la fin de l'automne (octobre/novembre), il y a toujours une possibilité de rencontrer un ours polaire dans la région, particulièrement sur la côte. La communauté de Churchill, au Manitoba, est située sur la côte de la baie, le long du parcours saisonnier suivi par les ours. Les renseignements sur la sécurité contenus dans ce dépliant visent seulement les régions de Churchill et les lieux historiques nationaux des environs. Ils **NE** s'appliquent **PAS** à des séjours prolongés dans la région. Veuillez consulter le site Internet de Parcs Canada pour de plus amples renseignements sur la sécurité.

POURQUOI VOUS DEVRIEZ LIRE CE DÉPLIANT

Les ours polaires sont l'un des dangers naturels auxquels font face les habitants des régions du Nord. Le grand ours blanc peut se montrer agressif et violent envers les gens, mais un ours curieux peut aussi être dangereux. **TOUTE** rencontre avec un ours polaire peut se solder par des blessures graves ou la mort. Votre connaissance des ours polaires est un facteur important pour votre sécurité, celle des autres et celle des ours.

SURVEILLER LES OURS : UNE QUESTION DE SÉCURITÉ



Conservation Manitoba

Le personnel de Parcs Canada et de Conservation Manitoba surveille la présence d'ours polaires dans les lieux historiques nationaux du Nord du Manitoba ainsi qu'à Churchill et dans ses environs. Lorsque l'on trouve des ours polaires dans ces secteurs, ils sont souvent déplacés ailleurs. Il est donc très important de s'assurer qu'il n'y a pas d'éléments pouvant attirer les ours dans ces endroits. Le Plan de gestion des ours polaires de Parcs Canada et le programme «Polar Bear Alert» de Conservation Manitoba ont permis de réduire le nombre de rencontres avec des ours. Soyez conscient qu'il existe toujours une possibilité de rencontrer un ours polaire. La présence d'un ours pourrait échapper aux gardes qui effectuent les patrouilles, ou un ours pourrait entrer dans le secteur après la vérification. **RESPECTEZ LES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN TOUT TEMPS.** Nous comptons sur votre collaboration. En aidant à prévenir des problèmes, vous pourriez sauver la vie d'un être humain ou d'un ours polaire.



Conservation Manitoba

GARE AUX OURS!

Pour de plus amples renseignements sur les ours polaires au Manitoba, communiquez avec

Conservation Manitoba

C.P. 760, Churchill (Manitoba) R0B 0E0

ou visitez le site Internet à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/conservation/wildlife

Conservation
Manitoba



Pour de plus amples renseignements sur les ours polaires au parc national Wapusk ou dans la région de Churchill, communiquez avec :

Parcs Canada

C.P. 127, Churchill (Manitoba) · R0B 0E0

Tél: (204)675-8863

Visitez notre site Internet à l'adresse suivante :

http://pc.gc.ca/pn-np/mb/wapusk/index_f.asp



VOUS ÊTES AU PAYS
DES OURS POLAIRES



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LA SÉCURITÉ AU PAYS DES OURS POLAIRES

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Votre sécurité dépend des connaissances que vous possédez au sujet des ours polaires ainsi que du comportement que vous adoptez dans leur milieu.

- Tous les ours polaires sont dangereux.
- Ne vous approchez **JAMAIS** d'un ours polaire.
- Les ours polaires sont des prédateurs: il est dangereux d'observer un ours polaire si vous n'êtes pas dans un véhicule ou un bâtiment.
- Soyez **CONSTAMMENT** sur vos gardes.
- Soyez particulièrement vigilant le long de la côte.
- Soyez d'autant plus prudent dans les endroits où le relief, notamment des rochers ou de la végétation, peut permettre à un ours de passer inaperçu.
- Ne surprenez jamais un ours. Marchez toujours à deux ou en groupe et faites du bruit.
- Lorsque vous marchez, demeurez à proximité d'un endroit sûr (votre véhicule ou un bâtiment).
- Ne vous éloignez pas de votre guide, de votre groupe ou de votre véhicule.
- Après la tombée du jour, évitez les endroits mal éclairés et les endroits où les odeurs pourraient attirer un ours polaire.
- Prêtez attention aux panneaux de mise en garde «Polar Bear Alert» (alerte à l'ours polaire) et respectez-les.
- N'allez **JAMAIS** au-delà des panneaux de mise en garde «Polar Bear Alert.»
- Ne vous approchez **JAMAIS** d'un piège à ours.
- Tenez les animaux domestiques en laisse.



Conservation Manitoba

DÉPLACEMENTS

Lorsque l'on se déplace au pays des ours polaires, il existe toujours le risque d'en rencontrer un. Avant d'entreprendre une longue marche ou randonnée, consultez le personnel de Parcs Canada ou de Conservation Manitoba au sujet du va-et-vient des ours dans la région. Autour de la ville de Churchill, Conservation Manitoba affiche des panneaux de mise en garde portant la mention «Polar Bear Alert» (alerte à l'ours polaire) dans les endroits fréquentés par les ours polaires.

- Respectez les panneaux de mise en garde «Polar Bear Alert.»
- Parlez avec les gens pour savoir où l'on a vu des ours polaires récemment.
- Déplacez-vous en groupe pour augmenter vos chances de sécurité
- Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure prévue de votre retour.
- Ne sortez **JAMAIS** de votre véhicule si vous rencontrez un ours.
- Évitez les endroits sombres et les lieux où il y a de fortes odeurs, un dépotoir par exemple.
- Ne transportez pas de nourriture.

RENCONTRE D'UN OURS POLAIRE



Blake Maybank / Parcs Canada

Même dans un environnement patrouillé, on peut rencontrer un ours polaire. Tout comme les humains, les ours polaires ont des personnalités différentes et il est impossible de prévoir comment un ours va réagir à une rencontre. Bien qu'ils puissent sembler exotiques et dociles, les ours polaires sont des animaux **sauvages**.

Un ours polaire peut se montrer curieux et s'approcher de vous ou il peut être agressif et ne pas tolérer votre présence. Une femelle protégera ses petits. Elle pourrait les mettre à l'abri du danger ou vous menacer.

Si vous rencontrez un ours, voici ce que vous devez faire :

- **NE COUREZ PAS.**
- **NE FAITES PAS LE MORT.**
- Agitez les bras au-dessus de la tête pour que l'ours sache que vous êtes un humain et criez.
- Reculez lentement, sans quitter l'ours des yeux.
- Mettez-vous à l'abri (véhicule ou bâtiment).
- Suivez les directives de votre guide.
- Si vous apercevez un ours, signalez-le à Parcs Canada ou à Conservation Manitoba.

FAITS SUR LES OURS POLAIRES

Les ours polaires sont les plus gros carnivores terrestres en Amérique du Nord. Au sein de la population de l'Ouest de la baie d'Hudson, un mâle adulte pèse habituellement plus de 400 kg (850 livres). Ils sont forts, rapides et agiles. Ils ont le sens de l'odorat développé, et ils possèdent une bonne ouïe et une excellente vue. Les ours polaires n'ont peur de rien et ils sont curieux. Leur proie préférée est le phoque annelé, mais comme tous les ours ils se nourrissent également de charogne. Dans la chaleur de l'été, les ours polaires peuvent sembler lents et dociles, mais ils sont capables de se déplacer rapidement. Dans un but précis, ils peuvent même réagir en un clin d'oeil.



Kevin Burke Jr. / Parcs Canada

Déranger un ours polaire ou une famille d'ours peut être particulièrement dangereux.

Il est illégal :

- de toucher ou de déranger (pour chasser ou approcher) un ours polaire;
- de nourrir un ours polaire;
- d'appâter ou d'attirer un ours polaire.

- Tous les ours polaires sont dangereux.
- Ne vous approchez **JAMAIS** d'un ours polaire.
- Prêtez attention aux panneaux de mise en garde «Polar Bear Alert» (alerte à l'ours polaire) et respectez-les.

Conservation Manitoba